

autres présents étaient renfermés dans un petit sac placé près d'eux. Enfin, tout le monde étant assemblé, et chacun ayant pris sa place, le plus considérable des députés, qui était d'une haute stature et presque tout couvert de porcelaine, se leva, et regardant le soleil, puis tournant ses yeux sur toute la compagnie, commença une suite de harangues emphatiques, conformes au génie de ces barbares, et attacha successivement ses colliers au lieu désigné. Le lendemain, M. de Montmagny fit un festin à toutes les nations sauvages qui se trouvaient aux Trois-Rivières, pour les exhorter à bannir de leurs cœurs les défiances qui pourraient les diviser entre eux ; et le quatorzième jour du même mois, il répondit aux présents des Iroquois par quatorze présents, qui tous avaient leur signification, conformément à l'usage de ces peuples. Les Iroquois les reçurent avec de grands témoignages de satisfaction, en poussant trois cris à chaque présent qui leur était fait. Ainsi fut conclue la paix avec les Iroquois Agniers, à condition qu'ils ne feraient aucun acte d'hostilité à l'égard des Hurons et des autres nations alliées à la France, jusqu'à ce que les principaux de ces mêmes nations, qui n'étaient pas présents, eussent traité avec eux. Le lendemain, quinzième de juillet, qui était un samedi, M. de Montmagny leur donna deux jeunes garçons Français, tant pour leur témoigner la confiance qu'il avait en leur promesse que pour les aider à reconduire leurs canots et leurs présents. Celui des députés qui avait pris la parole, voyant tous ses gens embarqués, éleva la voix et dit aux Français et aux sauvages qui étaient sur la rive du fleuve : " Adieu, mes frères, je suis de vos parents, je m'en vais rapporter de bonnes nouvelles en notre pays." Puis, se tournant vers M. de Montmagny : " Onontio, dit-il, je ne pensais pas reporter ma tête, que j'avais hasardée, ni qu'elle dût ressortir de vos portes, et je m'en retourne comblé de bienveillance et d'honneurs, et chargé de présents." Les sauvages répondirent par des décharges de mousquets, et le Fort tira le canon au même instant.

IV.

Confirmation de la paix par les Iroquois.

Le 15 septembre suivant, comme les sauvages de toutes ces nations étaient assemblés aux Trois-Rivières, on vit arriver un canot qui portait cinq Iroquois. Ils assurèrent que les présents d'Onontio avaient été portés dans leur pays, pour la confirmation de la paix, et que, dans peu de jours, on recevrait leurs ambassadeurs. En effet, deux jours après, ils arrivèrent, au nombre de quatre, ce qui donna de la joie à tous les Français, et à plus de quatre cents sauvages de toutes ces nations, qui se trouvaient alors aux Trois-Rivières. Enfin, le 23 septembre, les députés Iroquois, accompagnés de deux Français, de deux Algonquins et de deux Hurons, partirent pour leur pays, après avoir laissé trois hommes de leur nation, en signe de leur fidélité à garder l'alliance.